



*Pôle de psychiatrie
De l'enfant et de l'adolescent
(Secteur 27102)*

Hôpital de jour Départemental pour Adolescents

5 Bis rue d'Harrouard

27000 EVREUX



Ouvert du lundi au vendredi

(Sauf week-end et fériés)

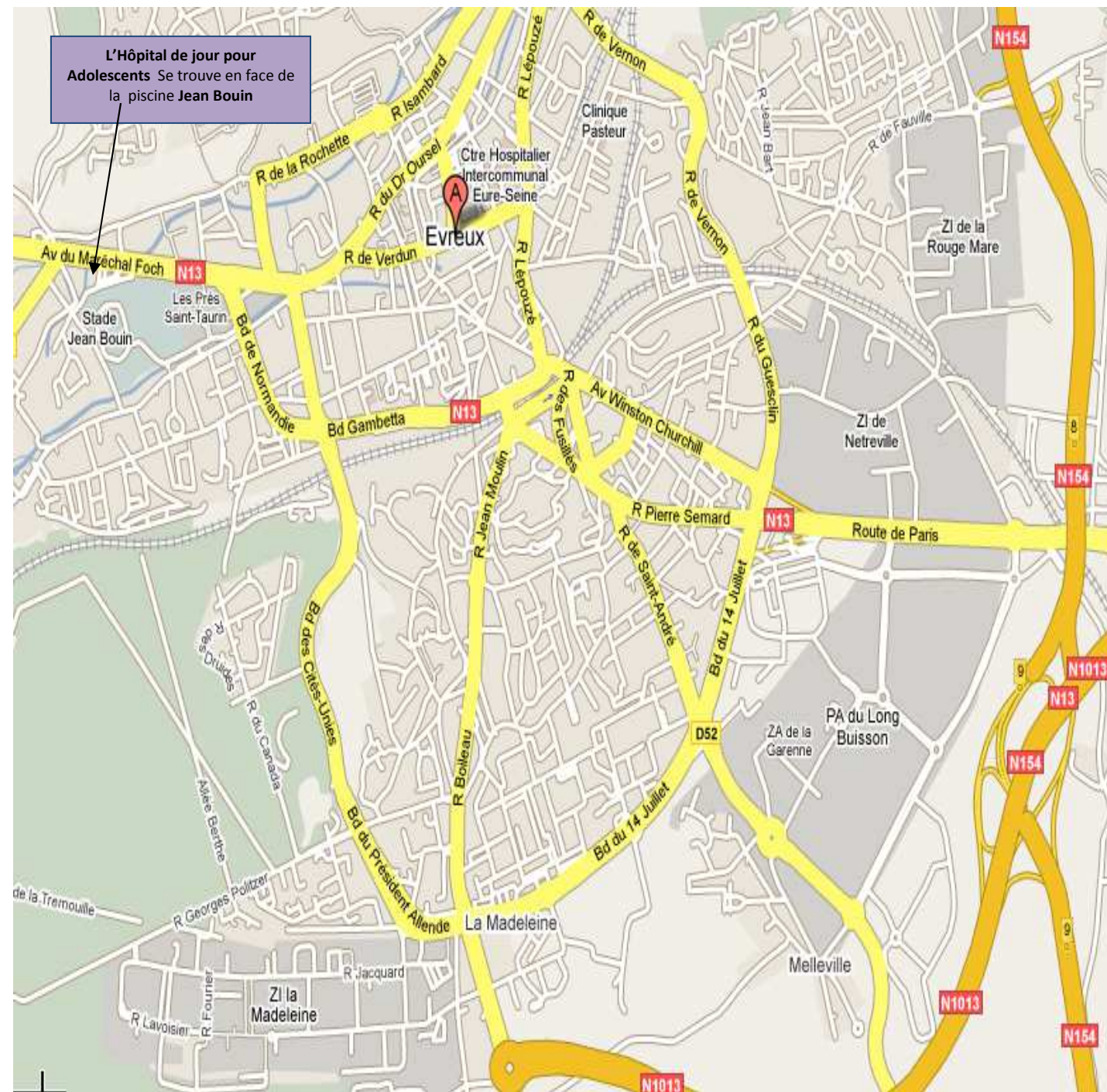
De 9h00 à 16h30

Tél : 02.32.31.42.75

Fax : 02.32.32.47.54

Site internet du CHS de Navarre : www.chs-navarre.fr

**L'Hôpital de jour pour
Adolescents** Se trouve en face de
la piscine Jean Bouin





**Ouvert depuis le
3 mars 2008**

L'hôpital de jour départemental pour adolescents

est une structure de
soins d'une capacité
d'accueil de 10 places
pour des adolescents
de 12 à moins de 18
ans.

★ Les objectifs

Nous accueillons des adolescents de 12 à moins de 18 ans orientés par un médecin psychiatre.

Notre objectif, au travers des soins dispensés à l'hôpital de jour, est de maintenir, de favoriser, l'autonomie et l'insertion de l'adolescent au sein d'un groupe (familial, institutionnel,...).

Nous travaillons en lien avec les partenaires extérieurs tels que les collèges ou lycées, le secteur socio éducatif, les différentes structures d'aide éducative, d'insertion ou de prévention (ASE, ADAE, mission locale, CAE, ...)

★ Une équipe pluridisciplinaire

1 psychiatre

1 psychologue

1 cadre de santé

2 infirmiers de secteur psychiatrique

2 infirmiers DE

1 éducatrice spécialisée

1 secrétaire

1 agent des services hospitaliers

★ Les indications

La structure est un lieu institutionnel de jour de soins psychiatriques. Il s'adresse aux adolescents qui acceptent de se soigner. Ceux-ci peuvent présenter des pathologies graves de la personnalité et du développement mais aussi des pathologies plus légères dont les conséquences graves sur le plan socio familial et scolaire peuvent conduire jusqu'à l'isolement et la déscolarisation.

★ Modalités d'admission

Les admissions se font sur indication médicale.

Des passerelles peuvent se faire entre l'hôpital de jour et les autres structures de soins.

Les patients adressés vers l'hôpital de jour seront présentés à l'équipe et au médecin responsable de l'unité, selon un processus d'admission.

Ils devront avoir un projet de vie et un hébergement pour la nuit.

Une période d'observation déterminera et définira, après une synthèse pluridisciplinaire, le projet de soins et la future prise en charge de l'adolescent.

Pour tout renseignement n'hésitez pas à prendre contact avec le Pôle de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent d'Evreux :

Tél : 02.32.38.10.36
(Secrétariat du CMP d'Evreux)